



Contenu

- 1. Présentation de l'AFEP**
- 2. Analyse statistique : la fin du pluralisme**
- 3. Argumentaire pour une nouvelle section CNU**
- 4. Engagements à rejoindre la nouvelle section CNU**
- 5. Tribune « pour une nouvelle section CNU »**
- 6. Annexe 1 : soutiens politiques**
- 7. Annexe 2 : Revue de presse**



Présentation générale de l'AFEP



L'Association Française d'Économie Politique s'est constituée à la fin de l'année 2009 à l'initiative de plusieurs économistes « insatisfaits de l'orientation académique et intellectuelle » de leur discipline (cf. [Lettre ouverte](#), 20 oct. 2009). L'AFEP réunit aujourd'hui 650 docteurs en sciences sociales, à 90% économistes issus de tous horizons : enseignants, chercheurs, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, etc.

Cette association entend organiser le débat sur les effets délétères de l'hégémonie absolue acquise aujourd'hui, dans nos institutions de recherche et d'enseignement, par le paradigme économique dominant, véritable obstacle à la réflexion collective car il conduit à un dangereux appauvrissement du discours économique.

La crise contemporaine nous en offre l'illustration la plus exemplaire. L'aveuglement des économistes qu'elle a porté au grand jour, leur incapacité, non pas seulement à prévoir la crise, mais même à simplement la considérer comme plausible, est, à nos yeux, la conséquence directe de cette situation hégémonique.

De ce fait, notre association se donne pour objectif la promotion d'une analyse économique pluraliste. Ce pluralisme, l'AFEP se propose de le décliner selon trois axes : pluralisme des approches conceptuelles, pluralisme des points de vue, pluralisme des disciplines.

Pour nous, l'état actuel de la science économique est critiquable pour quatre raisons essentielles :

1/ **Seuls certains travaux sont considérés comme « scientifiques »** : non seulement la modélisation est perçue comme le seul travail ayant une réelle valeur, mais les modèles mathématiques considérés comme acceptables sont d'un type très particulier, qui repose sur la rationalité des individus et le fonctionnement supposé parfait des marchés. Les autres types de formalisations, ainsi que les travaux empiriques ne relevant pas de l'économétrie, ne sont pas considérés comme relevant de la « science économique ». De plus, l'histoire de la pensée, l'histoire des faits, la connaissance critique des institutions, sont reléguées aux marges de la discipline, alors qu'elles en constituent le socle indispensable.

2/ **L'abandon de tout débat théorique ou méthodologique** dans un champ qui pouvait s'enorgueillir d'avoir connu de grandes controverses scientifiques : aujourd'hui, la théorie dominante (néo-classique) prétend à elle seule couvrir l'ensemble du champ académique en économie, en niant l'existence d'autres approches, appartenant à d'autres courants théoriques (institutionnalisme, marxisme, keynésianisme, etc.)

3/ **Le danger d'annexion des autres sciences sociales** par une science économique définie comme un ensemble de techniques « éprouvées » (théorie des jeux, économétrie) en lieu et place d'un dialogue véritable entre les disciplines.

4/ **L'incapacité de l'économie dominante à proposer une lecture du monde** susceptible d'éclairer et de nourrir le débat démocratique.

LES ORIENTATIONS DE L'AFEP : LA DEFENSE DU PLURALISME

Nous défendons une conception de ce que doit être le travail de l'économiste, qui met au premier plan la nécessité du débat contradictoire. De ce fait, notre association se donne pour objectif la promotion d'une analyse économique pluraliste.

L'échec des économistes face à la crise montre à l'envie que notre communauté ne se porte pas bien. Cet échec est lié au rétrécissement des problématiques reconnues en sciences économiques, et à une certaine dépendance normative à l'égard du principe marchand. C'est sous cet angle également qu'il faut comprendre notre exigence de pluralisme, comme manière pour la communauté des économistes d'assumer sa place dans le débat social et politique, et de refuser donc d'aborder ce débat en taisant les dissensions internes au champ scientifique. La diversité des analyses économiques est intellectuellement et politiquement, une richesse pour la démocratie.

Ce pluralisme, l'AFEP se propose de le décliner selon quatre axes :

1/ Pluralisme des approches conceptuelles

Pluralisme des approches conceptuelles au sens où doit être acceptée l'idée que le débat sur ce que sont les concepts de base de l'économie n'est pas clos. Les traditions de pensée économiques fécondes sont multiples et ne se réduisent pas au *mainstream* : l'institutionnalisme, l'approche dites « autrichienne », l'évolutionnisme, l'approche néoclassique, le keynésianisme, le marxisme, etc. Cette diversité doit être considérée comme une richesse. Elle est constitutive de l'économie.

2/ Pluralisme des outils

Pluralisme des outils par quoi nous voulons signifier que l'économie ne se résume pas à la théorie économique au sens étroit. Il est d'autres manières de faire avancer les connaissances : l'histoire de la pensée économique, l'histoire des faits économiques, la réflexion sur la méthodologie, la philosophie économique, la sociologie économique doivent être considérés comme des points de vue légitimes et importants. La réflexion conceptuelle et théorique progresse toujours en étroite interaction avec les questionnements que ces champs organisent.

3/ Pluralisme des disciplines

Pluralisme des disciplines par quoi nous voulons signifier que l'économie appartient aux sciences sociales et doit renforcer ses liens avec celles-ci. La situation actuelle qui tend vers une hégémonie extrême de l'économie à leur égard plutôt qu'une collaboration équilibrée est malsaine. La fermeture de l'économie que nous déplorons trouve dans cette hégémonie une de ses racines les plus significatives. Les sciences sociales forment une entité structurée qui doit grandir de manière équilibrée dans ses diverses composantes.

4/ Pluralisme des points de vue

Le pluralisme doit se comprendre enfin et surtout comme l'acceptation d'une diversité des positionnements des chercheurs relativement au système économique. Toutes les manières de se le représenter, comme étant efficient ou pas, juste ou pas, équilibré ou pas, doivent être acceptées dès lors qu'elles sont scientifiquement défendues. Aucune exclusive politique ne saurait venir polluer le travail de production de connaissances sur nos économies et nos sociétés.

Nos engagements pour 2014 : trois axes prioritaires

L'AFEP a pour vocation de peser sur les évolutions institutionnelles que connaît l'économie, à la fois dans l'enseignement et dans la recherche, pour les infléchir dans le sens du pluralisme. Dans cette optique, une série de mesures précises semblent essentielles si l'on souhaite faire évoluer l'enseignement et la recherche de l'économie en France dans un sens favorisant le pluralisme. Trois réformes structurelles nous paraissent, en particulier, particulièrement urgentes.

Pour une autre évaluation de l'enseignement et de la recherche

L'évaluation du métier d'enseignement-chercheur est, par nature, un exercice complexe en ce qu'il vise à analyser l'originalité et la spécificité d'une pensée dans sa globalité. La tendance actuelle conduit à (1) n'évaluer que la recherche et à (2) l'évaluer exclusivement sous le prisme d'indicateurs quantitatifs selon la technique plus ou moins automatique du *ranking*.

L'AFEP se propose de lutter contre ces dérives.

Elle a proposé en 2012 un document de synthèse sur l'évaluation disponible en ligne : (http://www.assoekonomiepolitique.org/IMG/pdf/Commission_Evaluation_texte_final.pdf) qui pointe en particulier les défauts de l'évaluation lexicométrique en usage.

Pour la suppression de l'agrégation du supérieur en Sciences Economiques

Le passage du grade de MCF à celui de Professeur pose un problème collectif de structuration du paysage de l'enseignement et de la recherche. La présence ou non dans une équipe de « rangs A » est déterminante à toutes les étapes importantes de construction du savoir : le recrutement, la mise sur pied d'un master, la participation à un comité scientifique, la participation à un comité d'experts, la participation à un jury, et, bien entendu, l'encadrement d'un parcours de thèse jusqu'à la qualification.

Or, en économie, ce passage est presque entièrement bloqué par le concours d'agrégation du supérieur (2 postes à la voie longue l'an dernier en France, contre 21 à l'agrégation). Outre que ce concours d'agrégation du supérieur n'existe dans pratiquement aucune autre discipline (à l'exception du droit et de la gestion), il illustre jusqu'à la caricature le manque de pluralisme que connaît l'économie : il est quasiment fermé depuis 20 ans aux recherches qui n'appartiennent pas au cadre dominant.

L'AFEP rejette le principe même de ce concours et les modalités d'organisation claniques dont il fait l'objet en économie. Elle déplore la quasi-inexistence des autres voies d'accès (agrégation interne, voix longue) au grade de professeur ces dernières années.

L'AFEP se donne comme objectif d'obtenir la suppression de ce concours inutile et rétrograde et d'encourager en revanche la possibilité de promotions, notamment internes, fondées sur l'expérience et la qualité du dossier pédagogique et de recherche des enseignants-chercheurs, comme dans l'immense majorité des disciplines académiques. Elle a salué les récentes évolutions législatives allant dans ce sens

Pour une nouvelle section au CNU

L'économie doit être pluraliste. Elle vit et se fortifie de la multiplicité des points de vue qui s'expriment en son sein. Aussi, par principe, l'AFEP défend-elle une discussion scientifique aussi large et contradictoire que possible. Cependant, aujourd'hui, s'impose à nous le constat que les conditions de possibilité d'un tel débat scientifique au sein de l'actuelle section CNU ne sont plus réunies car une conception particulière de l'économie l'a emporté qui refuse toute contradiction. Seule une forme d'analyse économique, d'inspiration néoclassique, est valorisée.

Au sein de la section 5, cette vision de l'économie est devenue la référence obligée pour juger de la valeur d'une recherche. Les jeunes docteurs et les enseignants-chercheurs qui ne s'y plient pas sont freinés, voire bloqués, dans leurs perspectives de carrière, quelle que soit la valeur de leurs travaux. Cela démoralise, frustre, épuise. Cette situation dure depuis de très nombreuses années et s'est récemment aggravée. Elle doit cesser. C'est l'objectif de cette revendication d'une nouvelle section qui serait à même de valoriser ce qui ne l'est plus aujourd'hui : les recherches menées dans le cadre ancien et robuste de l'économie politique.

Au-delà des écoles différentes qui peuvent composer ce paradigme, le cadre de l'économie politique permet d'envisager l'économie comme un fait social, et valorise d'emblée les travaux qui favorisent les interactions avec les autres sciences du social.

Pluraliste, cette section serait donc aussi à l'interface du travail avec les autres sciences sociales.

Sur le plan pédagogique, elle aurait vocation à abriter l'ensemble des filières de formation mêlant les différentes sciences sociales (Economie et sociétés, AES ou autres) qui rencontrent aujourd'hui un succès grandissant chez les étudiants...et les employeurs qui souhaitent disposer de personnes formées de manière équilibrée et dotées de compétences transversales...Toutefois ces filières sont aujourd'hui injustement dévalorisée du point de vue de la recherche.

Cette nouvelle section répondrait donc à un besoin intellectuel, pédagogique et professionnel.

L'AFEP se donne comme objectif la création d'une nouvelle section qu'elle souhaite intituler « Économie et Société ».



Conseil d'Administration

Président :

André Orléan, Directeur de recherche au CNRS

Vice-présidents :

Agnès Labrousse, Maitre de conférences en sciences économiques

Thomas Lamarche,

David Flacher, Maitre de conférences en sciences économiques

Gilles Raveaud, Maitre de conférences en sciences économiques

Philippe Abecassis, Maitre de conférences en sciences économiques

Trésorière

Florence Jany Catrice, Professeure en sciences économiques

Secrétaire :

Nicolas Postel, Maitre de conférences en sciences économiques

Membres du CA

Philippe Batifoulier Maitre de conférences en sciences économiques

Christian Bessy, Directeur de recherche au CNRS

Jean-Daniel Boyer, Maitre de conférences en sciences économiques

Gabriel Colletis, Professeur de Sciences Economiques

Jean-Paul Domin, Maitre de conférences en sciences économiques

Simon Hupfel, Maitre de conférences en sciences économiques

Elsa Lafaye de Michaux, Maitre de conférences en sciences économiques

Stéphanie Laguérodié, Maitre de conférences en sciences économiques

Jonathan Marie, Maitre de conférences en sciences économiques

Matthieu Montalban, Maitre de conférences en sciences économiques

Alain Caillé, Professeur de Sociologie

Leslie Carnoye, Doctorante en sciences économiques

Bernard Chavance, Professeur de Sciences Economiques

Hervé Defalvart, Maitre de conférences en sciences économiques

Edwin Le Héron, Maitre de conférences en sciences économiques

Olivier Favereau, Professeur de Sciences Economiques

Sophie Jallais, Maitre de conférences en sciences économiques

Stéphanie Laguérodié Maitre de conférences en sciences économiques

Thomas Lamarche, Maitre de conférences en sciences économiques

Philippe Légié, Maitre de conférences en sciences économiques

Claire Pignol, Maitre de conférences en sciences économiques

Richard Sobel, Maitre de conférences en sciences économiques

Michel Rocca, Maitre de conférences en sciences économiques

Bruno Tinel, Maitre de conférences en sciences économiques

Site : <http://www.assoekonomiepolitique.org/>

Contacts : Secretariat AFEP <secretariat.afep@googlemail.com> - 00-33-(0)640378744

Evolution du recrutement des professeurs en sciences économiques
La fin programmée du pluralisme



Argumentaire Pour une nouvelle section Economie et Société



Argumentaire Pour une nouvelle section Economie et Société

La proposition de création d'une nouvelle section CNU « Economie et Société » s'appuie sur un triple constat désormais largement partagé par la communauté académique regroupée au sein de l'association française d'économie politique (AFEP), et au-delà :

- celui de la **disparition imminente d'une tradition d'analyse économique originale et riche**, revendiquant un ancrage dans les sciences sociales, défendant un modèle épistémologique commun aux sciences sociales, et tirant ses concepts non seulement de l'économie politique dans toute la diversité intellectuelle que lui a léguée son histoire séculaire, mais aussi de la philosophie, de l'histoire, de l'anthropologie et de la sociologie économiques, de la psychologie sociale, du droit, ou des sciences politiques. Cette tradition a longtemps été l'une des *marques de fabrique de l'économie en France* et une *source majeure de rayonnement international*. Devenue minoritaire, elle reste pertinente et fructueuse : elle compte ainsi dans ses rangs l'essentiel des économistes qui avait averti des dangers de la montée d'une finance dérégulée. On mesure ici combien sa marginalisation a un coût. Elle est aujourd'hui menacée de disparition à très court terme : les postes de professeur ou de directeur de recherche lui sont fermés en raison 1) de critères d'évaluation partiels et partiels qui privilégient les revues *mainstream* au détriment des autres supports, 2) du passage obligé pour accéder au statut de professeur d'une agrégation dévoyée en cooptation. En dépit de sa vocation à préserver les approches « orphelines » ou de « niche », la section 37 du CNRS concentre depuis plus d'une dizaine d'années ses recrutements, promotions et financements sur les segments *mainstream* de l'économie, pourtant surreprésentés. L'essentiel de la recherche en économie prenant place à l'université, il est urgent et vital de créer une nouvelle section qui préserve et nourrisse la « *biodiversité* » de la recherche sur les thématiques économiques. Notons qu'il existe des précédents de science sociale relevant de plusieurs sections (ainsi le droit se répartit en trois sections distinctes).
- celui de l'**émergence de nouveaux champs de recherche interdisciplinaires** autour de l'économie politique internationale, la socio-économie, la géographie économique, le développement durable, les études européennes et par aires culturelles. Leur déploiement se heurte aujourd'hui en France à un déficit patent d'espaces interdisciplinaires institutionnalisés et pérennes, voire à un impérialisme des courants économiques dominants. Nouvelle section à *vocation interdisciplinaire*, construite autour de l'objet d'étude économique, la section « Economie et Société » s'inscrira pleinement dans l'inflexion actuelle de la formation et de la recherche vers le dialogue entre disciplines autour d'objets communs et émergents, en France comme à l'international.

- celui de **besoins pédagogiques et économiques insatisfaits**. La *récurrence de mouvements étudiants* (post-autisme et PEPS¹ notamment) réclamant un enseignement économique plus ancré dans la réalité et plus ouvert aux grandes questions socio-économiques, la *désaffection grandissante des étudiants* pour des parcours d'économie pure révèle l'incapacité croissante de la discipline économique à répondre aux attentes des étudiants mais aussi des *mondes du travail*. La nouvelle section s'emploiera à former des économistes « par le réel » et « pour le réel », dans un souci de *pédagogie* et de *pertinence*. Elle aura vocation à soutenir intellectuellement les très nombreux cursus universitaires nécessitant des économistes polyvalents, bien formés aux techniques quantitatives et qualitatives, à même de mobiliser des modèles d'expertise ouverts aux autres sciences sociales.

Une telle section rassemblerait donc les collègues d'économie et d'autres disciplines soucieux d'une connaissance et d'une compréhension de l'objet économique à partir d'un nécessaire pluralisme des théories et des méthodes. La brève description qui suit précise trois éléments fondateurs de cette démarche : l'épistémologie générale, la dimension formative, et le mode de fonctionnement.

1- Épistémologie générale : une entrée par l'objet

Rassembler les enseignants-chercheurs autour de l'objet « économique » défini de manière substantive comme l'ensemble des activités de production, de distribution et de consommation de richesses dans des sociétés données suppose de ne pas se ranger sous la définition plus étroite d'une science économique entendue comme « science de la rationalité formelle ». Cette définition de l'économie (qui est celle de Robbins) exclut toute une série d'analyses de l'économie (les approches historiques, institutionnalistes et plus généralement, d'économie politique). Cette entrée par les comportements individuels et à partir d'un type de rationalité particulière (maximisation de l'utilité), écarte de grandes questions économiques et met hors-champ leur dimension collective et multidimensionnelle : l'étude du capitalisme et de la diversité de ses formes dans le temps et l'espace, l'analyse du phénomène monétaire et de la nature monétaire de l'organisation de notre système de production, la protection sociale et les inégalités structurelles, l'existence de phénomènes d'émergence spontanés ou relevant de causalités extérieures au choix rationnel etc.

Les traditions les plus variées, produisant des résultats contradictoires, peuvent y coexister sur la base d'une démarche scientifique rigoureuse, commune aux sciences sociales, de maîtrise du raisonnement logique, de procédures de validation empirique des hypothèses et des conclusions, d'inscription dans des cadres théoriques robustes et pertinents et d'ouverture aux autres approches. Les approches néoclassiques, classiques, autrichiennes, marxistes,

¹ Pour un Enseignement Pluraliste dans le Supérieur en économie. Ces deux mouvements sont partis des écoles normales supérieures pour gagner les universités. Le premier a donné lieu au rapport Fitoussi, malheureusement suivi de peu d'effets.

keynésiennes, institutionnalistes, conventionnalistes, régulationnistes, socio-économiques, d'économie écologique, d'économie politique (liste non exhaustive...) peuvent y cohabiter. Les méthodes d'analyse relevant de l'usage intensif de l'économétrie et des statistiques, du raisonnement logico-philosophique, d'approches empiriques qualitatives (entretiens semi-directifs, ethnographie, topographie, investigations historiques et études de cas, etc.) sont toutes considérées comme également dignes d'intérêt sans que soit imposée *une* bonne manière de faire, un paradigme dominant, une méthode d'analyse. Bien au contraire, c'est la diversité et la combinaison des approches qui sont considérées comme fertiles (*cf.* les travaux pionniers de la prix Nobel d'économie E. Ostrom à ce sujet).

2- Le souci de la formation d'économistes polyvalents, en prise avec la société

Le but de cette nouvelle section est de répondre au fort besoin de formation en économie, comme discipline principale ou secondaire, alors que les cursus d'économie pure ne rencontrent pas un grand succès auprès des employeurs ou des étudiants. Les formations qui attirent les étudiants et qui répondent à ce que demandent les employeurs privés et publics, sont les formations capables de fournir des connaissances sur le fonctionnement des systèmes et des organisations économiques, sur des questions de gestion des ressources humaines, de filière industrielle, de pilotage des services ou d'administration, de formation dans le champ des sciences sociales, d'expertise dans des cabinets ayant besoin de spécialistes de l'analyse multicritère, etc. Le temps de la culture mono-disciplinaire, mono-paradigmatique, mono-méthode, menant *in fine* au repli sur soi, s'achève.

La nouvelle section se propose de former des cadres universitaires dans les filières alliant économie et sciences sociales, avec une entrée par l'économie : économie politique, économie-gestion, administration économie et sociale, socio-économie, filières d'économie en sciences politiques, formation d'économie pour les ingénieurs et techniciens, pour les écoles de commerce, formation des maîtres... Dans ces filières se fait d'ores et déjà ressentir le manque d'économistes, enseignants et chercheurs, capables de s'adresser à des non spécialistes de la modélisation microéconomique, que ces publics soient composés d'étudiants ou de collègues d'autres disciplines (une nécessité grandissante avec le développement probable de propédeutiques en début de cursus universitaire et de projets de recherche transdisciplinaires). Cette nouvelle section entend aussi apporter une *forte rénovation de la réflexion sur l'économie dans le débat d'experts et plus largement dans le débat public*. Le consensus international sur la faillite des économistes révèle la nécessité d'une évolution de leur formation, de leur ouverture aux autres sciences sociales pour saisir l'imbrication des effets économiques et sociaux des politiques économiques, trop souvent argumentée à partir d'un modèle isolant l'économie du reste de la société. C'est du point de vue de la formation et de la contribution à l'intelligence collective du monde cette volonté de *sortir l'économie de l'économisme* qui motive les promoteurs de cette nouvelle section.

3- Un mode de fonctionnement collaboratif relevant du régime commun

La nouvelle section « Economie et Société » ne sera pas dérogatoire. Elle relèvera des règles en vigueur dans la majorité des autres sections, à l'exception des sections dérogatoires (celles du groupe 1 – Section 1 à 6). La promotion au rang de professeur ne reposera donc pas sur la procédure de l'agrégation du supérieur, coûteuse et contraire à l'autonomie des universités comme à la cohérence des équipes (« parachutage » de collègues éloignés géographiquement et thématiquement, appelés à repartir rapidement). Elle reposera sur un choix décentralisé du profil souhaité, et sur une validation nationale par la section CNU du dossier scientifique, pédagogique et administratif des candidats. Du fait de besoins pédagogiques forts et du nombre important de collègues en poste qui souhaitent demander leur rattachement à cette nouvelle section, celle-ci devrait rapidement monter en charge (création de postes et conversion de postes existants après validation en CA de chaque université).

Cette section entend mettre en œuvre une *conception rénovée de l'évaluation* telle que décrite dans le document collectif produit par l'AFEP et soumis à discussion publique. Cette évaluation reposera sur une *grande variété de productions scientifiques*, qui réhabilite les ouvrages comme c'est le cas à l'étranger et dans les autres sciences sociales et prône une *internationalisation* ayant pour vecteur une grande diversité de langues scientifiques (espagnol, allemand, français, etc. et pas seulement anglais). L'évaluation prendra également en compte l'*investissement local* (tâches dites administratives), l'*engagement pédagogique* (par exemple par la production de manuels, de formes pédagogiques innovantes, de formations nouvelles rencontrant un besoin socio-économique), l'*engagement dans la cité* (production de rapports auprès des différents décideurs, contribution au fonctionnement de l'économie et de la société, participation au débat public etc.), de manière à défendre l'idée qu'un économiste est d'abord au service de ces concitoyens, pour donner des éléments de discussion, d'éclairage, faire progresser la compréhension... et non pour entretenir l'illusion d'une science économique confinée à quelques spécialistes au langage égotique mais d'apparence savante, comme l'ont déjà souligné P. Krugman et J. Stiglitz.

Cette évaluation multicritère permettra de nourrir effectivement le projet scientifique et pédagogique de cette nouvelle section, fruit d'un besoin grandissant d'économistes au service des praticiens et de la cité.



Liste des collègues ayant demandé leur rattachement
à la nouvelle section CNU

	Nom	Statut	Structure
1	Philippe ABECASSIS	MCF	Paris 13
2	Délila ALLAM	MCF	Paris 1
3	Pierre ALARY	MCF	Lille 1
4	Jean-Robert ALCARAS	MCF	Avignon
5	Angel ASENSIO	MCF-HDR	Paris 13
6	Clémence AUBERT - TARBY	EC	ESG management School/ Paris 1
7	Tristan AUVRAY	MCF	Paris 13
8	Christian AZAÏS	MCF	Picardie
9	Nicole AZOULAY	MCF	Paris Diderot
10	Frank BAILLY	MCF	Rouen
11	Jean-Luc BAILLY	MCF	Bourgogne
12	Pierre BAILLY	MCF	UPMF grenoble
13	Philippe BANCE	MCF-HDR	Rouen
14	Philippe BATIFOULIER	MCF-HDR	Paris 10
15	Laure BAZZOLI	MCF	Lyon 2
16	Pierre.BEZBAKH	MCF	Paris Dauphine
17	Rachid BELKACEM	MCF	Lorraine
18	Emmanuelle BENICOURT	MCF	Valenciennes
19	Mathieu BERAUD	MCF	Nancy 2
20	Eric BERR	MCF HDR	Bordeaux IV
21	Franck BESSIS	MCF	Lyon 2
22	Eric BIDET	MCF	Le Mans
23	Olivier BIENCOURT	MCF	Le Mans
24	Séverine BLAISE	MCF	Nouvelle-Calédonie
25	Jérôme BLANC	MCF-HDR	Lyon 2
26	Hervé BLANCHARD	MCF	Perpignan
27	Bruno BOIDIN	MCF-HDR	Lille 1
28	Ornella BOUTRY	MCF	Lille 1
29	Jean-Daniel BOYER	MCF	Strasbourg
30	Olivier BRETTE	MCF	INSA de Lyon
31	Delphine BROCHARD	MCF	Paris 1
32	Isabelle BRUNO	MCF	Lille 2
33	Mireille BRUYERE	MCF	Toulouse 2
34	Anne BUTTARD	MCF	Bourgogne
35	Gilles CAIRE	MCF-HDR	Poitiers
36	Mamadou CAMARA	MCF	Paris 13
37	Philippe CAPDEVIELLE	MCF	Lorraine
38	Catherine CARPENTIER	MCF	Paris 13
39	Christophe CARRINCAZEUX	MCF	Bordeaux IV
40	Odile CASTEL	MCF	Rennes 1
41	David CAYLA	MCF	Angers
42	Cécile CEZANNE	MCF	Paris 13
43	Jean-Pierre CHANTEAU	MCF-HDR	UPMF grenoble
44	Sébastien CHARLES	MCF	Paris 8



45	Hervé CHARMETTANT	MCF	UPMF grenoble
46	Camille CHASERANT	MCF	du Havre
47	Hélène CLEMENT	MCF HDR	Cergy Pontoise
48	Alain CLEMENT	MCF HDR	Tour
49	Laurent CORDONNIER	MCF-HDR	Lille 1

50	Marie CORIS	MCF	Bordeaux IV
51	Antonella CORSANI	MCF	Université Paris 1
52	Jean-Louis CORRIERAS	MCF	Saint-Etienne
53	Nathalie COUTINET	MCF	Paris 13
54	Charlotte DA CUHNA	MCF	UVSQ
55	Thomas DALLERY	MCF	Littoral Côte d'Opal
56	Guillemette DE LARQUIER	MCF	Univ Paris Ouest
57	Hervé DEFALVARD	MCF	Paris-Est Marne- La-Vallée
58	Jean DELLEMOTTE	MCF	Paris 1
59	Francois-Xavier DEVETTER	MCF	Lille 1
60	Samba DIOP	MCF	Picardie
61	Jean-Paul DOMIN	MCF-HDR	Reims
62	Cedric DURAND	MCF HDR	Paris 13
63	Benjamin DUBRION	MCF-HDR	IEP Lyon
64	Christine DURIEUX	MCF	UPMF grenoble
65	Renaud DU TERTRE	MCF-HDR	Paris Diderot
66	Vincent DUWICQUET	MCF	Lille 1
67	Anne EYDOUX	MCF	Rennes 2
68	Nathalie FABRY	MCF-HDR	Paris-Est Marne-la-Vallée
69	Cyrille FERRATON	MCF-HDR	Montpellier 3
70	Marie FERRU	MCF	Poitiers
71	Catherine FIGUIERE	MCF HDR	UPMF grenoble
72	Hélène FOREST	MCF	Lyon 1
73	David FLACHER	MCF-HDR	Paris 13
74	Anne FRETEL	MCF	Lille 1
75	Vincent FRIGANT	MCF	Bordeaux IV
76	Geraldine FROGER	MCF	UVSQ
77	mylène GAULARD	MCF	UPMF grenoble
78	Hubert GERARDIN	MCF-HDR	Nancy 2
79	Patrick GIANFALDONI	MCF	UAPV
80	Ariane GHIRARDELLO	MCF	Paris 13
81	Pascal GLEMAIN	PAST - HDR	Rennes 2
82	Jean-Louis GIRARD	MCF	Picardie
83	Jean-Pierre GIRARD	MCF	Picardie
84	Daniel GOUJON	MCF	Saint-Etienne
85	Pascal GROUIEZ	MCF	Nantes
86	Olivia GUILLON	MCF	Paris 13
87	Ozgür GUN	MCF	Reims
88	Eric Fries-Guggenheim	MCF	Strasbourg
89	Hugo HARARI-KERMADEC	MCF	ENS Cachan
90	Julien HAY	MCF	Brest
91	Frédéric HERAN	MCF	Lille 1
92	François HORN	MCF	Lille 3
93	Simon HUPFEL	MCF	Haute-Alsace



94	Anne ISLA	MCF	Toulouse 2
95	Sabina ISSEHNANE	MCF	Rennes 2
96	Sophie JALLAIS	MCF	Paris 1
97	Hugues JENNEQUIN	MCF	Rouen
98	Bruno JETIN	MCF-HDR	Paris 13
99	Henri JORDA	MCF-HDR	Reims

100	Lyazid KICHOU	MCF	Picardie
101	Petia KOLEVA	MCF	Paris Diderot
102	Agnès LABROUSSE	MCF	Picardie
103	Elsa LAFAYE DE MICHEAUX	MCF	Rennes 2
104	Stephanie LAGUERODIE	MCF	Paris 1
105	Odile LAKOMSKI-LAGUERRE	MCF	Picardie
106	Benoît LALLAU	MCF-HDR	Lille 1
107	Thomas LAMARCHE	MCF HDR	Paris 7
108	Bruno LAMOTTE	MCF HDR	UPMF grenoble
109	Christophe LAVIALLE	MCF HDR	Orléan
110	Dany LANG	MCF	Paris 13
111	Marc LAUTIER	MCF	Paris 13
112	Chantal LEBOLLOC'H-PUGES	MCF	Brest
113	Arnaud LECHEVALIER	MCF	Paris 1
114	Philippe LEGE	MCF	Picardie
115	Edwin LE HERON	MCF-HDR	IEP Bordeaux
116	Arnaud LEMARCHAND	MCF	Le Havre
117	Emeric LENDJEL	MCF HDR	Paris 1
118	Benoît LENGAIGNE	MCF	IEP Lille
119	Isabelle LEROUX-RIGAMONTI	MCF	Angers
120	Anne LE ROY	MCF	Grenoble 2
121	Vincent LHUILLIER	MCF	Lorraine
122	Laurence LIZE	MCF	Paris 1
123	Stephane LONGUET	MCF-HDR	Picardie
124	Eric MAGNIN	MCF	Paris Diderot
125	Muriel MAILLEFERT	MCF-HDR	Lille 3
126	Patrick MARDELLAT	MCF	IEP Lille
127	Michel MARIC	MCF	Reims
128	Jonathan MARIE	MCF	Paris 13
129	Bénédicte MARTIN	MCF	Le Havre
130	Jérôme MAUCOURANT	MCF-HDR	Saint-Etienne
131	Jordan MELMIES	MCF	Nice Sophia-antipolis
132	Pascale MERIOT	MCF	Rennes 1
133	Julien MILANESI	MCF	Toulouse 3
134	Matthieu MONTALBAN	MCF	Bordeaux IV
135	Philippe NOREL	MCF HDR	Poitiers
136	Xavier PERALDI	MCF	Université de Corse
137	Muriel PERISSE	MCF	Artois
138	Corinne PERRAUDIN	MCF	Paris 1
139	Olivier PETIT	MCF	Artois
140	Héloïse PETIT	MCF	Paris 1 et CEE
141	Francesca PETRELLA	MCF	de la Méditerranée
142	Claire PIGNOL	MCF	Paris 1
143	Nicolas PILUSO	MCF	Toulouse 3



144	Vincent PLAUCHU	MCF	UPMF grenoble
145	Jean-François PONSOT	MCF	UPMF grenoble
146	Nicolas POSTEL	MCF	Lille 1
147	Guillaume POUYANNE	MCF	Bordeaux IV
148	Jacques PRADES	MCF-HDR	Toulouse 2
149	Benoît PREVOST	MCF-HDR	Montpellier 3

150	Lionel PROUTEAU	MCF-HDR	Nantes
151	Muriel PUCCI	MCF	Paris 1
152	Christophe RAMAUX	MCF-HDR	Paris 1
153	Gilles RAVEAUD	MCF	Paris 8
154	Michel RENAULT	MCF	Rennes 1
155	Valérie REVEST	MCF	Lyon 2
156	Nadine RICHEZ- BATTESTI	MCF	Aix-Marseilles
157	Pascal RICORDEL	MCF	Le Havre
158	Géraldine RIEUCAU	MCF	Paris 8 et CEE
159	Sandra RIGOT	MCF	Paris 13
160	Audrey RIVAUD	MCF	Montpellier 3
161	Nathalie RODET-KROICHLI	MCF	Belfort-Montbéliard
162	Michel ROMBALDI	MCF	,Université de Corte
163	Sandrine ROUSSEAU	MCF	Lille 1
164	Michel ROUX	MCF	Paris 13
165	Damien SAUZE	MCF	Bourgogne
166	Assen SLIM	MCF	INALCO
167	Richard SOBEL	MCF-HDR	Lille 1
168	Alfredo SUAREZ	MCF	Picardie
169	Thierry SUCHERE	MCF	Havre
170	yamina TADJEDDINE	MCF	Paris Ouest Nanterre
171	Fabien TARRIT	MCF	Reims
172	Nadine THEVENOT	MCF	Paris 1
173	Bruno TINEL	MCF	Paris 1
174	Alain de TOLEDO	MCF HDR	Paris 8
175	hélène TORDJMANN	MCF HDR	Paris 13
176	Stephane TIZIO	MCF-HDR	Bourgogne
177	Pascale TURQUET	MCF-HDR	Rennes 2
178	Faruk ULGEN	MCF-HDR	UPMF grenoble
179	Julie VALENTIN	MCF	Paris 1
180	David VALLAT	MCF	Lyon 1
181	Franck VAN DE VELDE	MCF-HDR	Lille 1
182	Dominique VAN HAECKE	MCF	Rouen
183	Carlo VERCELLONE	MCF	Paris 1
184	Julien VERCUEIL	MCF-HDR	INALCO
185	Caroline VINCENSINI	MCF	ENS Cachan
186	Stéphane VIROL	MCF	Bordeaux IV
187	Franck-Dominique VIVIEN	MCF-HDR	Reims
188	Roger WALDECK	MCF	Institut Mine TELECOM Bretagne
189	Serge WALERY	MCF-HDR	Aix-Marseilles
190	Sylvain ZEGHNI	MCF-HDR	Paris-Est Marne-la-Vallée
191	Bernard BAUDRY	PR	Lyon 2
192	Françoise BENHAMOU	PR	Paris 13



193	Marielle BERRIET	PR	Agrosup Dijon
194	Bernard CHAVANCE	PR	Paris Diderot
195	Claude DUPUY	PR	Bordeaux IV
196	Renato Di RUZZA	PR	Université de Provence
197	Christian DU TERTRE	PR	Paris Diderot
198	Olivier FAVEREAU	PR	Paris X
199	Helene ZADJELA	PR	Paris X

199	Marc HUMBERT	PR	Rennes 1
200	jean Jacques GOUGUET	PR	Limoges
201	Robert GUTTMANN	PR	Hofsta (U.S.A.) / paris 13
202	Michel HERLAND	PR	Université de s Antilles et de la Guyane
203	Florence JANY-CATRICE	PR	Lille 1
204	Philippe JEANNIN	PR	Toulouse 3
205	jean philippe KROLL	PR	CNECA Dijon
206	Andrée KARTCHEVSKY	PR	Reims
207	Francis KERN	PR	Strasbourg
208	Bernadette MADEUF	PR	Paris X
209	Luc MARCO	PR	Paris 13
210	Jaime MARQUES-PEREIRA	PR	Picardie
211	Albert MARUANI	PR	UNICE
212	Jean-Marie MONNIER	PR	Paris 1
213	Philippe MOATI	PR	Paris Diderot
214	Dominique PLIHON	PR	Paris 13
215	Xavier RICHET	PR	Paris 3
216	Yorgos RIZOPOULOS	PR	Paris Diderot
217	Alain RALLET	PR	Paris 11
217	Philippe ROLLET	PR	Lille 1
218	André TIRAN	PR	Lyon 2
219	Nicolas VANECCLOO	PR	Lille 1
220	Wladimir ANDREFF	PR émérite	Paris 1
221	Michel AGLIETTA	PR émérite	Paris 10
222	Jocelyne BARREAU	PR émérite	Université Rennes 2
223	Claude BERTHOMIEU	PR emerite	UNIICE
224	Arnaud BERTHOUD	PR émérite	Lille 1
225	Alain CAILLE	PR émérite	Paris 10
226	Jean CARTELIER	PR émérite	Paris 10
227	EUZEBY Chantal	PR émérite	UPMF Grenoble
228	François FOURQUET	PR Emérite	Paris 8
229	Jean GADREY	PR émérite	Lille 1
230	Maryse GADREAU	PR émérite	Bourgogne
231	François MORIN	PR émérite	Toulouse 1
232	Bernard PAULRE	PR émérite	Paris 1
233	Pascal PETIT	PR émérite	Paris 13
234	Françoise RENVERSEZ	PR émérite	Paris Ouest
236	Olivier WEINSTEIN	PR émérite	Paris 13

Chercheurs prêts à soutenir les travaux de la nouvelle section

	Nom	Statut	Structure
1	Christine ANDRE	Directrice de recherche	CNRS
2	Fabienne BERTON	Chargé de recherche	CNRS
3	Christian BESSY	Chargé de recherche	CNRS
4	Robert BOYER	DR émérite	CNRS
5	Jérôme BOURDIEU	Directeur de recherche	INRA
6	Denis CARRE	Chargé de recherche	CNRS
7	Eve CHIAPELLO	Directeur d'études	EHESS
8	Jean-Philippe COLIN	Directeur de recherche-HDR	IRD
9	Barbara DESPINEY	Chargé de recherche-HDR	CNRS
10	Claude DIDRY	Directeur de recherche	CNRS
11	Isabelle GUERIN	Directrice de recherche	IRD
12	Béatrice HIBOU	Directeur de recherche	CNRS
13	Guy JOIGNAUX	Directeur de recherche	INRETS
14	Thierry KIRAT	Directeur de recherche	CNRS
15	Nadine LEVRATTO	Chargé de recherche	CNRS
16	Frédéric LORDON	Directeur de recherche	CNRS
17	Harold LEVREL	Chargé de recherche	IFREMER
18	Sylvaine LEMEILLEUR	Chargé de recherche	CIRAD
19	Emanuelle MARCHAL	Chargé de recherche	CNRS
20	Philippe MEHAUT	Directeur de recherche	CNRS
21	Francois MICHON	DR Emerite	CNRS
22	Jean Yves MOISSEON	Chargé de recherche	IRD
23	André ORLEAN	Directeur de recherche	CNRS
24	jean Luc OUTIN	Chargé de recherche	CNRS
25	Bénédicte REYNAUD	Directeur de recherche	CNRS
26	Thierry RIBAUT	Chargé de recherche	CNRS
27	Jacques SAPIR	Directeur d'études	EHESS
28	Robert SALAIS	Directeur de recherche	CNRS
29	Alice SINDZINGRE	Chargé de recherche	CNRS
30	Henri STERDYNIK	Directeur d'étude	OFCE
31	Ludovic TEMPLE	Directeur de recherche	CIRAD
32	Jean-Marc TOUZARD	Directeur de recherche	INRA
33	Eric VERDIER	Directeur de recherche	CNRS

Appel pour une nouvelle section CNU « économie et Société

Cette tribune a été publiée dans le monde datée du 4 Juillet 2012.

Elle regroupe des universitaires Français et étrangers de grand renom appartenant aux sciences sociales.

Elle a depuis reçu le soutien de plusieurs élus de la majorité, dont la liste est en cours de constitution.

Annexe 1 : soutiens politiques

Engagements des équipes de campagne de François Hollande, Eva Joly, et Jean-Luc Mélenchon durant la campagne présidentielle du printemps 2012

Annexe 2 : Revue de Presse succincte

Cette courte revue de presse comprend :

- Deux entretiens réalisés par l'IDIES (Institut pour le Développement de l'Information Economique et Sociale en 2010 et 2013)
- Deux articles récents (sept 2013, Avril 2014) de journaux quotidiens (Le Monde et Mediapart) consacrés à l'AFEP
- Un point de vue sur le pluralisme publié par le monde en juin 2013
- Un article de l'économie politique qui reprend un réflexion de fond sur le pluralisme